



Annonces légales
et judiciaires

600162

Ville de Soyaux
PUBLICITÉ DE MISE EN CONCURRENCE
pour l'occupation temporaire du domaine public

Vu l'ordonnance du 19 avril 2017,

Vu les articles L.2122-1 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, la Ville de Soyaux met à disposition un emplacement à l'Aire de Loisirs des Brandes de 2.000m² à proximité de l'aire de repos afin d'y exercer une activité d'animation à vocation de loisirs. Les animations proposées devront s'effectuer dans le cadre du respect de l'intérêt général inhérent à la protection et à la mise en valeur du site ainsi que dans le cadre du respect des obligations liées au respect des dispositions du droit de l'urbanisme applicables à cette zone. La politique tarifaire devra être compatible avec celle des équipements publics.

Les dossiers de candidature à remettre préciseront la nature des activités d'animation proposées (description, durée des animations sur l'année civile, respect de l'environnement, entretien du site, délimitation du site dévolu à l'activité) ainsi que les qualifications professionnelles du soumissionnaire (habilitation et formations des personnels, matériels employés, nombre de personnes présentes au regard de la fréquentation attendue, autorisations administratives pour l'exercice des activités exercées...).

La durée de l'occupation du domaine public prévue dans le cadre de la présente consultation est de près de 3 ans (du 1^{er} février 2019 au 31 décembre 2021).

Une redevance d'occupation du domaine public sera appliquée par la collectivité.

Si vous souhaitez vous positionner, vous invite à déposer une demande en mairie avant le 19 novembre 2018 à 17 heures.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 05.45.97.83.50.

600135

Commune d'Aigre
APPROBATION DE LA MODIFICATION N°1
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 20 septembre 2018, l'organe délibérant de la Communauté de Communes Cœur de Charente a approuvé la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune d'Aigre.

Cette délibération est affichée depuis le 9 octobre 2018 et jusqu'au 9 novembre 2018: en mairie d'Aigre (2, rue de l'Hôtel-de-Ville - 16140 Aigre); au siège de la communauté de Communes Cœur de Charente (10, route de Paris, 16560 Tourriers); au Pôle Aménagement et Environnement de la Communauté de Communes Cœur de Charente (5, avenue Paul-Maizat, 16230 Mansle).

Le dossier est tenu à la disposition du public aux lieux mentionnés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture au public.

Jean-Pierre DE FALLOIS,
Président de la CDC Cœur de Charente.



Marchés publics

600091

Commune de Champniers

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur: Commune de Champniers, 1, rue des Grives-Musciniennes, 16430 Champniers, tél. 05.45.63.88.98.

Objet: Accord-cadre pour le renouvellement du fonds documentaire de la médiathèque de Champniers.

Procédure: Procédure adaptée.

Prestation divisée en lots: Oui.

Critères d'allocation: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 75% qualité de l'offre, 5% valeur environnementale de l'offre, 20% prix des prestations.

Remise des offres: 23 novembre 2018 à 12h30 au plus tard.

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Envoi à la publication: Le 22 octobre 2018.



SA Le Foyer HLM

AVIS D'APPEL PUBLIC
À LA CONCURRENCE

Acheteur: SA Le Foyer HLM, M^{me} Elodie AMBLARD, présidente du directoire 11, rue d'Iena, CS 52119, 16021 Angoulême Cedex.
Mél: contact@LF-habitat.fr web: <http://www.lf-habitat.fr>

L'avis implique un marché public.

Objet: travaux de remplacement de VMC sur divers programmes pour le compte de la SA Le Foyer.

Référence acheteur: 2018-32-VMC01.

Type de marché: Travaux.

Procédure: Procédure adaptée.

Code NUTS: FR131.

Description: Travaux de ventilation sur 83 logements répartis sur la Charente.

Forme du marché: Prestation divisée en lots: non.

Renseignements techniques: Bet Citec, 05 45 82 79 27, contact@bet-citec.com SA Le Foyer, Mouloud BENHENOUI, 05 16 42 36 08.

Remise des offres: le lundi 19 novembre 2018 à 12 heures au plus tard.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature: Le français.

Unité monétaire utilisée: L'euro.

Validité des offres: 4 mois, à compter de la date limite de réception des offres.

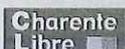
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info>

Date d'envoi de l'avis à la publication: Le 22 octobre 2018.

Pour vos Annonces Légales, Marchés Publics
Vie des Sociétés, Annonces Judiciaires

Demandez un devis sur
r.lhoumeau@sudouest.fr



Renseignements au 05 45 94 16 71



Annonces administratives
et judiciaires

670004



Préfecture de la Charente
RAPPEL D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la demande
d'autorisation environnementale unique déposée
par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR,
pour l'exploitation et l'extension
d'une carrière de pierres de taille de calcaire
et fabrication de granulats, sur les territoires
des communes de Pranzac et Vilhonneur

Il est rappelé que par arrêté en date du 1^{er} octobre 2018 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours en vue d'autoriser l'exploitation et l'extension par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, d'une carrière de pierres de taille de calcaire et fabrication de granulats sur le territoire des communes de Pranzac et Vilhonneur.

Le maître d'ouvrage est la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, 1, chemin du Désert, 86350 Usson-du-Poitou. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.49.59.53.31.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 30 jours consécutifs soit du mercredi 24 octobre 2018 à 9h au jeudi 22 novembre 2018 à 17h inclus aux mairies de Pranzac et Vilhonneur.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairies de Pranzac, siège de l'enquête et Vilhonneur.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en le consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après: «Politiques publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA» - Pranzac ou Vilhonneur.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier sur demande et à ses frais pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra, consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux mairies de Pranzac et de Vilhonneur, les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, M. Gérard ROY, à la mairie de Pranzac, Le Bourg, route de Chazelles (16110), siège de l'enquête, jusqu'au jeudi 22 novembre à 17h.

Les observations et propositions transmises par voie postale au commissaire enquêteur et celles recueillies sur les registres sont consultables au siège de l'enquête, soit à la mairie de Pranzac. Les transmettre jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-luget@charente.gouv.fr

Les observations et propositions écrites et remises au commissaire enquêteur lors des permanences en mairies de Pranzac et Vilhonneur, celles transmises par voie postale à la mairie de Pranzac ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant: www.charente.gouv.fr, rubrique «Politiques publiques» - «Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA»/Pranzac ou Vilhonneur.

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Gérard ROY, directeur des ressources humaines retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux mairies de Pranzac et Vilhonneur aux jours et heures suivantes:

Pranzac:

Mercredi 24 octobre 2018 de 9h à 12 heures

Mercredi 7 novembre 2018 de 14h à 17 heures

Jeudi 22 novembre 2018 de 14h à 17 heures

Vilhonneur

Lundi 29 octobre 2018 de 9h à 12 heures

Mardi 13 novembre 2018 de 14h à 17 heures

Lundi 19 novembre 2018 de 9h à 12 heures

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et aux mairies précitées pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques publiques - Environnement et Chasse - DUP-ICPE-IOTA)/Pranzac ou Vilhonneur et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

670000



Préfecture de la Charente
RAPPEL D'ENQUETE PUBLIQUE

Relative à la demande d'autorisation unique déposée
par la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII
en vue de construire et d'exploiter le parc éolien
des 4 Fontaines composé de 4 aérogénérateurs
et d'1 poste de livraison sur le territoire
de la commune de Pleuville

Il est rappelé que par arrêté en date du 3 septembre 2018, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 33 jours, soit du vendredi 19 octobre 2018 à 9 heures au mardi 20 novembre 2018 à 17 heures inclus, en vue d'autoriser la construction et l'exploitation d'un parc éolien composé de 4 aérogénérateurs et d'1 poste de livraison sur le territoire de la commune de Pleuville.

Le maître d'ouvrage est la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII - Cap Gercy, Bâtiment B 4-6, rue des Chaufoeurs, 95015 Cergy-Pontoise Cedex. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 01.30.30.60.09, M. Guillaume GUEMARD, guillaume.guemard@enertrag.com.

Le Président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Roger ORVAIN, officier supérieur de l'Armée de Terre en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie de Pleuville.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Roger ORVAIN à la mairie de Pleuville, 3, place de la mairie (16490), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante: pref-observations-ep-pleuville@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au mardi 20 novembre 2018 à 17 heures.

Le dossier soumis à l'enquête publique, les documents relatifs à l'enquête, les observations recueillies par le commissaire enquêteur lors des permanences, celles transmises par voie postale ainsi que celles transmises par voie électronique seront publiées sur le site de la préfecture de la Charente: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement/Chasse - DUP-ICPE-IOTA/Pleuville).

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans la mairie de Pleuville aux jours et heures suivantes:

- Vendredi 19 octobre 2018 de 9h à 12 heures,

- Jeudi 25 octobre 2018 de 14h à 17 heures,

- mardi 6 novembre 2018 de 9h à 12 heures,

- samedi 17 novembre 2018 de 9h à 12 heures,

- mardi 20 novembre 2018 de 14h à 17 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'échange avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues à l'article 123.10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site Internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP-ICPE-IOTA/Pleuville) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la Préfète de la Charente.

680135

Commune de Roussines

APPEL A CANDIDATURES
pour gérance bar-restaurant «La Lanterne»

La commune de Roussines recherche un gérant pour son bar-restaurant «La Lanterne».

Vous avez des compétences en restauration et en gestion et des savoir-faire, vous pouvez nous envoyer votre CV et votre projet. Il est obligatoire d'avoir fait la formation pour tenir la licence IV.

Votre candidature doit être envoyée à la mairie de Roussines - Le Bourg - 16310 Roussines avant le 20 novembre 2018.

DANS VOTRE QUOTIDIEN :
TOUS LES MARDIS :

LE MAGAZINE :
UN FOIS PAR MOIS

L'immobilier
comme
vous l'aimez

SudOuest-immobilier
TOUT L'IMMOBILIER DE LA REGION

SUR LE SITE :
DÉPÔT D'ANNONCES GRATUIT POUR LES PARTICULIERS

SUD OUEST

Announces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

Announces administratives et judiciaires

Commune de Roussines
APPEL À CANDIDATURES
 pour gérance bar-restaurant «La Lanterne»

La commune de Roussines recherche un gérant pour son bar-restaurant «La Lanterne».

Vous avez des compétences en restauration et en gestionnel des savoir-faire, vous pouvez nous envoyer votre CV et votre projet. Il est obligatoire d'avoir fait la formation pour tenir la licence IV.

Votre candidature doit être envoyée à la mairie de Roussines - Le Bourg - 16310 Roussines avant le 20 novembre 2018.

Préfecture de la Charente
RAPPEL D'ENQUETE PUBLIQUE
 Relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, pour l'exploitation et l'extension d'une carrière de pierres de taille de calcaire et fabrication de granulats, sur les territoires des communes de Pranzac et Vilhonneur

Il est rappelé que par arrêté en date du 1^{er} octobre 2018 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours en vue d'autoriser l'exploitation et l'extension par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, d'une carrière de pierres de taille de calcaire et fabrication de granulats sur la territoire des communes de Pranzac et Vilhonneur.

Le maître d'ouvrage est la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, 1, chemin du Désert, 86350 Usson-du-Poitou. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.49.59.53.31.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 30 jours consécutifs soit du mercredi 24 octobre 2018 à 9h au jeudi 22 novembre 2018 à 17h inclus aux mairies de Pranzac et Vilhonneur.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairies de Pranzac, siège de l'enquête et Vilhonneur.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après «Politiques publiques» - Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA» - Pranzac ou Vilhonneur.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7-9, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier sur demande et à ses frais pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra: consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux mairies de Pranzac et de Vilhonneur; les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, M. Gérard ROY, à la mairie de Pranzac, Le Bourg, route de Chazelles (16110), siège de l'enquête, jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-luget@charente.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie postale au commissaire enquêteur et celles recueillies sur les registres sont consultables au siège de l'enquête, soit à la mairie de Pranzac. Les transmettre jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-luget@charente.gouv.fr

Les observations et propositions écrites et remises au commissaire enquêteur lors des permanences en mairies de Pranzac et Vilhonneur, celles transmises par voie postale à la mairie de Pranzac ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant: www.charente.gouv.fr, rubrique «Politiques publiques» - Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA»/Pranzac ou Vilhonneur.

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Gérard ROY, directeur des ressources humaines retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux mairies de Pranzac et Vilhonneur aux jours et heures suivantes:

Pranzac:
 Mercredi 24 octobre 2018 de 9h à 12 heures
 Mercredi 7 novembre 2018 de 14h à 17 heures
 Jeudi 22 novembre 2018 de 14h à 17 heures

Vilhonneur:
 Lundi 29 octobre 2018 de 9h à 12 heures
 Mardi 13 novembre 2018 de 14h à 17 heures
 Lundi 19 novembre 2018 de 9h à 12 heures

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et aux mairies précitées pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE IOTA/Pranzac ou Vilhonneur et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

Préfecture de la Charente
RAPPEL D'ENQUETE PUBLIQUE
 Relative à la demande d'autorisation unique déposée par la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII en vue de construire et d'exploiter le parc éolien des 4 Fontaines composé de 4 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison sur le territoire de la commune de Pleuville

Il est rappelé que par arrêté en date du 3 septembre 2018, la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 33 jours, soit du vendredi 19 octobre 2018 à 9 heures au mardi 20 novembre 2018 à 17 heures inclus, en vue d'autoriser la construction et l'exploitation d'un parc éolien composé de 4 aérogénérateurs et de 1 poste de livraison sur le territoire de la commune de Pleuville.

Le maître d'ouvrage est la SCS ENERTRAG POITOU-CHARENTES VIII - Cap Gercy, Bâtiment B 4-6, rue des Chauillours, 95015 Cergy-Pontoise Cedex. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 01.30.30.60.09, M. Guillaume GUEMARD, guillaume.guemard@enertrag.com.

Le Président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Roger ORVAIN, officier supérieur de l'Armée de Terre en retraite.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairie de Pleuville.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Un poste informatique est installé dans le hall de la préfecture au 7, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) afin de permettre un accès gratuit au dossier pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Les observations pourront être adressées soit par voie postale au commissaire enquêteur M. Roger ORVAIN à la mairie de Pleuville, 3 place de la mairie (16490), siège de l'enquête, soit par voie électronique à l'adresse suivante: pref-observations-ep-pleuville@charente.gouv.fr et ceci jusqu'au mardi 20 novembre 2018 à 17 heures.

Le dossier soumis à l'enquête publique: les documents relatifs à l'enquête, les observations recueillies par le commissaire enquêteur lors des permanences, celles transmises par voie postale ainsi que celles transmises par voie électronique seront publiés sur le site de la préfecture de la Charente: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement/Chasse - DUP-ICPE-IOTA/Pleuville).

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans la mairie de Pleuville aux jours et heures suivants:

- Vendredi 19 octobre 2018 de 9h à 12 heures,
- jeudi 25 octobre 2018 de 14h à 17 heures,
- mardi 6 novembre 2018 de 9h à 12 heures,
- samedi 17 novembre 2018 de 14h à 12 heures,
- mardi 20 novembre 2018 de 14h à 12 heures.

Le commissaire enquêteur peut, après information de l'autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête, prolonger celle-ci pour une durée maximale de quinze jours, notamment lorsqu'il décide d'organiser une réunion d'information et d'écoute avec le public durant cette période de prolongation de l'enquête.

Cette décision est portée à la connaissance du public, au plus tard à la date prévue initialement pour la fin de l'enquête, dans les conditions prévues au 1^{er} de l'article 123.10.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture de la Charente et dans la mairie précitée. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques Publiques - Environnement et Chasse - DUP-ICPE-IOTA/Pleuville) et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier, sur demande et à ses frais, pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté de la Préfète de la Charente.

Announces légales

AUTRES ANNOUNCES LÉGALES

Ville de Cognac
AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Acheteur : Ville de Cognac, M. le Maire, hôtel de ville, 68, boulevard Denfert-Rochereau, CS 20217, 16111 Cognac, tél. 05 45 36 55 36, fax : 05 45 82 85 41.
 Mèl : mairie@ville-cognac.fr
 web : http://www.ville-cognac.fr

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. L'avis implique un marché public.

Objet : théâtre municipal - Réaménagement des bureaux.

Référence acheteur : V18090.

Type de marché : Travaux.

Procédure : Procédure adaptée.

Code NUTS : FR131.

Description : Réaménagement des bureaux du théâtre municipal : cloisons, menuiserie intérieure, peinture, revêtements de sols - CPV 44112200.

Classification CPV : Principale : 45454000 - Travaux de reconstruction.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non.

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui.

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Les variantes sont refusées.

Quantité/étendue : Marché ordinaire à prix forfaitaires comprenant 3 lots. Une PSE est à chiffrer sur le lot 1. Visite obligatoire. Le délai d'exécution des travaux est de 5 semaines hors période de préparation d'une durée de 15 jours.

Lot 1 : Cloisons, menuiseries intérieures - CPV 44112300.
 Lot 2 : Peintures, revêtements de sols - CPV 44112200.
 Lot 3 : Electricité, système de sécurité incendie, chauffage - CPV 09300000.

Conditions relatives au contrat : Cautionnement : pas d'avance possible. Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée.

Financement : Les prestations seront financées totalement sur les fonds propres de la collectivité. Le délai global de paiement est fixé à 30 jours à compter de la date de réception de la facture. Le versement des sommes dues s'effectue par virement administratif sur le compte indiqué par le titulaire dans l'acte d'engagement.

Forme juridique : La forme juridique du groupement n'est pas imposée. Cependant en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Conditions de participation : Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public : déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ; déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants ; déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ; formulaire DC1 ; lettre de candidature ; habilitation du mandataire par ses cotraitants (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) ; formulaire DC2 ; déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat) L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).

Renseignements administratifs : Ville de Cognac, services techniques, services des marchés 1, rue de la Prédasse, 16100 Cognac, tél. 05 45 82 43 77.
 Mèl : marches.publics@ville-cognac.fr

Renseignements techniques : Services techniques, William SUDRE (copie à : david.cavignac@ville-cognac.fr) mèl : william.sudre@ville-cognac.fr

Remise des offres : le mercredi 21 novembre 2018 à 12 heures au plus tard.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : Le français.

Unité monétaire utilisée : L'euro.

Validité des offres : 120 jours, à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires : La durée des travaux s'exprime hors période de préparation.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex, tél. 05 49 60 79 19, fax : 05 49 60 88 09, mèl : greffe.ta-poitiers@juradm.fr
 web : http://poitiers.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Poitiers, 15, rue de Blossac, hôtel Gilbert, BP 541, 86020 Poitiers Cedex, tél. 05 49 60 79 19, fax : 05 49 60 88 09.
 Mèl : greffe.ta-poitiers@juradm.fr web : http://poitiers.tribunal-administratif.fr

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur http://www.marches-publics.info

Date d'envoi de l'avis à la publication : Le 22 octobre 2018.

Préfecture de la Charente
RAPPEL D'ENQUETE PUBLIQUE
 Relative à la demande d'autorisation environnementale unique déposée par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, pour l'exploitation et l'extension d'une carrière de pierres de taille de calcaire et fabrication de granulats, sur les territoires des communes de Pranzac et Vilhonneur

Il est rappelé que par arrêté en date du 1^{er} octobre 2018 la Préfète de la Charente a prescrit, conformément à la réglementation en vigueur, l'ouverture d'une enquête publique d'une durée de 30 jours en vue d'autoriser l'exploitation et l'extension par la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, d'une carrière de pierres de taille de calcaire et fabrication de granulats sur la territoire des communes de Pranzac et Vilhonneur.

Le maître d'ouvrage est la SARL CARRIERES DE LUGET-VILHONNEUR, 1, chemin du Désert, 86350 Usson-du-Poitou. Toute personne pourra demander des informations sur le dossier au numéro de téléphone suivant: 05.49.59.53.31.

L'enquête publique sera ouverte pendant une durée de 30 jours consécutifs soit du mercredi 24 octobre 2018 à 9h au jeudi 22 novembre 2018 à 17h inclus aux mairies de Pranzac et Vilhonneur.

Pendant cette période, le dossier d'enquête, comprenant notamment l'étude d'impact relative au projet et l'avis de l'autorité environnementale, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, sera déposé en mairies de Pranzac, siège de l'enquête et Vilhonneur.

Le public pourra, dans ces lieux aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre ouvert à cet effet.

Le public pourra également prendre connaissance du dossier en consultant sur le site de la préfecture en suivant le chemin ci-après «Politiques publiques» - Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA» - Pranzac ou Vilhonneur.

La consultation sera possible à partir d'un poste informatique installé dans le hall de la préfecture au 7-9, rue de la Préfecture à Angoulême (16000) pendant les jours et heures d'ouverture au public.

Toute personne pourra obtenir communication du dossier sur demande et à ses frais pendant toute la durée de l'enquête, auprès des services de la préfecture (Service de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, Bureau de l'Environnement, 7-9, rue de la Préfecture, CS 92301, 16023 Angoulême Cedex).

Le public pourra: consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet aux mairies de Pranzac et de Vilhonneur; les adresser par correspondance au commissaire enquêteur, M. Gérard ROY, à la mairie de Pranzac, Le Bourg, route de Chazelles (16110), siège de l'enquête, jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-luget@charente.gouv.fr

Les observations et propositions transmises par voie postale au commissaire enquêteur et celles recueillies sur les registres sont consultables au siège de l'enquête, soit à la mairie de Pranzac. Les transmettre jusqu'au jeudi 22 novembre 2018 à 17h par courrier électronique à l'adresse de la boîte fonctionnelle suivante: pref-obs-ep-luget@charente.gouv.fr

Les observations et propositions écrites et remises au commissaire enquêteur lors des permanences en mairies de Pranzac et Vilhonneur, celles transmises par voie postale à la mairie de Pranzac ainsi que celles transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet de la préfecture en suivant le chemin suivant: www.charente.gouv.fr, rubrique «Politiques publiques» - Environnement-Chasse» - «DUP-ICPE-IOTA»/Pranzac ou Vilhonneur.

Le président du tribunal administratif de Poitiers a désigné, pour conduire cette enquête publique, M. Gérard ROY, directeur des ressources humaines retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, aux mairies de Pranzac et Vilhonneur aux jours et heures suivantes:

Pranzac:
 Mercredi 24 octobre 2018 de 9h à 12 heures
 Mercredi 7 novembre 2018 de 14h à 17 heures
 Jeudi 22 novembre 2018 de 14h à 17 heures

Vilhonneur:
 Lundi 29 octobre 2018 de 9h à 12 heures
 Mardi 13 novembre 2018 de 14h à 17 heures
 Lundi 19 novembre 2018 de 9h à 12 heures

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la préfecture de la Charente et aux mairies précitées pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Ils seront publiés sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante: www.charente.gouv.fr (rubrique Politiques publiques - Environnement et Chasse - DUP ICPE IOTA/Pranzac ou Vilhonneur et mis à la disposition du public pendant un an.

Toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication. La décision d'autorisation ou de refus sera prise par arrêté du Préfet de la Charente.

PAS BESOIN DE SUPERPOUVOIRS POUR UN SUPER JOB

Retrouvez les offres d'emploi de Sud-Ouest dans ce journal les mercredi, samedi et dimanche et sur le site www.sudouest-emploi.com

ANNOUNCES LÉGALES ET OFFICIELLES
Entreprises, artisans
 Ne passez plus à côté d'un marché. Tous les marchés publics de votre quotidien régional sont sur www.sudouest-marchespublics.com

La solution internet de votre journal habituel. Alertes personnalisées pour vous informer en temps réel. Accès possible aux plateformes de demandes de collectifs.

100% spécialisés et réactifs
 05 35 31 27 71
info@sudouest.com

www.sudouest-marchespublics.com
 membre du réseau francemarches.com

SUD OUEST

NOUVEAU
SudOuest-marchespublics.com
 Le portail des Marchés publics du Sud Ouest

Entreprises → Alertes 100% gratuites

Collectivités & Administration → Publiez vos marchés

Un site du Groupe **SUD OUEST**

ANNOUNCES LÉGALES ET OFFICIELLES
Entreprises, artisans
 Ne passez plus à côté d'un marché. Tous les marchés publics de votre quotidien régional sont sur www.sudouest-marchespublics.com

La solution internet de votre journal habituel. Alertes personnalisées pour vous informer en temps réel. Accès possible aux plateformes de demandes de collectifs.

100% spécialisés et réactifs
 05 35 31 27 71
info@sudouest.com

www.sudouest-marchespublics.com
 membre du réseau francemarches.com

SUD OUEST

sudouest-emploi

Retrouvez les offres d'emploi de Sud-Ouest dans ce journal les mercredi, samedi et dimanche et sur le site www.sudouest-emploi.com

NOUVEAU
SudOuest-marchespublics.com
 Le portail des Marchés publics du Sud Ouest

Entreprises → Alertes 100% gratuites

Collectivités & Administration → Publiez vos marchés

Un site du Groupe **SUD OUEST**